

LA LETTRE



Centre d'Information Culturelle de Vaison-la-Romaine

Modernité

La modernité n'est plus ce qu'elle était !

A présent, les conservateurs sont les plus agités. Les progressistes les plus protecteurs. Bizarrerie ou révolution ? Voyons de plus près.

La modernité, d'une manière générale, rompt les liens, du moins beaucoup de liens, pour le meilleur et pour le pire. Pour le meilleur en libérant les énergies, en ouvrant de nouveaux territoires, en responsabilisant chacun. Pour le pire en privant de solidarités, familiales, locales, professionnelles, ou syndicales, jusqu'à isoler l'individu « seul dans la foule », voire seul contre tous.

Alors quoi ? Se battre, bien sûr, pour préserver les solidarités. Du moins les solidarités irremplaçables, celles qui font de l'homme un homme, un être social et sociable. Et se battre, aussi, pour créer de nouveaux liens, dans de nouveaux lieux, dans de nouveaux espaces, avec de nouveaux moments pour que l'homme soit plus humain.

Pour les jeunes, les réseaux sociaux jouent ce rôle. Pour toutes les générations, le milieu associatif s'avère être un vaste espace de liens, de partage, et de solidarités dans lequel beaucoup se reconnaissent et se retrouvent, qui rend la vie meilleure. La simplicité des règles de création et de fonctionnement des associations, en fait un terreau de modernité bien comprise.

Alors, chers lecteurs, chers adhérents du CIC, même si tout est bien plus compliqué que cela, notre Association, Centre d'Information Culturelle, qui nous rapproche souvent n'est-elle pas de celles qui ouvrent vers des jours meilleurs et des lendemains plus humains ?

Alain Fauqueur

N° 238 mars 2012

Sommaire

Programme des conférences..... 2

Journée à Montpellier..... 3

Pour nous contacter

Président

Alain Fauqueur

afauqueur@gmail.fr

tél 06.81.82.62.29

Secrétaire

Marie-Josèphe Abou

emji.abou@wanadoo.fr

04.90.36.16.39

Trésorier

Daniel Henriot

d.henriot84@wanadoo.fr

06.07.83.46.83

@abou

Mercredi 21 mars 2012

Peut-on encore défendre la langue provençale ?

par Paul Peyre

Personne ne saurait nier l'intérêt des recherches concernant la culture provençale, et l'étude de l'art ou de l'histoire de notre région éveille plus que de la curiosité. Il en ira de même pour la littérature, à condition qu'elle soit écrite en français (Giono, Proal...). Mais c'est à partir du moment où entre en scène la langue occitane (les troubadours, Mistral, Bec...), que les problèmes se posent. Alors il y a ceux qui balayeront ce type de création d'un dédaigneux revers de main ; puis ceux qui partiront à la recherche d'une traduction, puisque, après tout, il n'est peut-être pas nécessaire de savoir le latin ou le grec pour s'intéresser à Virgile ou à Homère ; et ceux, enfin, sans doute fort rares, qui feront l'effort d'apprendre la langue ou d'approfondir sa connaissance. Et ce sera là le point de départ de notre réflexion : y a-t-il aujourd'hui un quelconque intérêt à étudier le provençal ? Et peut-on imaginer qu'on puisse le parler encore longtemps, voire rêver d'un hypothétique renouveau ?

Paul Peyre est professeur de lettre honoraire.

Mercredi 4 avril 2012

Le mouvement des Soins Palliatifs

par le Dr. Stéphane Erat

Conceptualisée durant la décennie 1950 - 1960 en Angleterre et aux Etats-Unis, la démarche clinique des Soins Palliatifs se développe dans le cadre des soins et de l'accompagnement des malades cancéreux en stade terminal (Dame Cicely Saunders, Elisabeth Kübler-Ross, Dr Balfour Mount). Elle est fondée par le respect de notions fondamentales, renvoyant à celle non moins essentielle d'humanité, que sont la dignité et l'autonomie de la personne en état de vulnérabilité extrême. Ce nouveau concept éthique du Soin (dimension holistique de la personne malade, soulagement de la douleur, prise en compte de la famille, soutien des soignants, refus de l'acharnement thérapeutique et de l'euthanasie) est introduit en France en 1975/1976 où cette démarche intéressera également le champ de la gériatrie. Un large écho portera cette « révolution » contre la médecine technique de l'époque, le déni individuel et sociétal de la mort ; soutiens de la part des soignants mais aussi des sciences humaines et plus globalement de la société civile (associations d'accompagnement bénévole). Ce large élan, qui constitue alors le « Mouvement des Soins Palliatifs », sera un facteur déterminant de l'orientation politique des gouvernements successifs et unanimes en faveur du développement des soins palliatifs et d'accompagnement. La dernière évolution législative remarquable, la loi dite « Léonetti », qui renforce le droit des malades et des personnes en fin de vie, garantit le respect de la parole du patient et impose le cadre de bonnes pratiques professionnelles (interdiction de l'obstination déraisonnable, collégialité des décisions médicales, démarche palliative). Elle réaffirme l'interdiction de l'euthanasie contre les partisans d'une dépénalisation de l'aide active à mourir, les conditions du respect de la dignité et de l'autonomie de la personne qu'on « laisse mourir » plutôt que d'ouvrir la boîte de pandore du « faire mourir ».

Stéphane Erat est médecin coordonnateur du Réseau de soins palliatifs en Vaucluse.



La journée du jeudi 28 juin à Montpellier se déroulera au Musée Fabre de Montpellier avec deux visites par demi-groupes alternés :

Exposition « Caravage et les caravagesques italiens et français »

visite guidée par Mme Duquéroux avec audiophone individuel (10h à 12h ou 14h à 16h).

L'hôtel de Cabrières Sabatier d'Espeyran

cet hôtel particulier du 19^{ème} siècle accueille le nouveau département des Arts décoratifs du musée Fabre. Visite avec un guide du Musée Fabre avec audiophone individuel (de 10h à 11h30 ou de 14h30 à 16h).

Temps libre jusqu'à 17h.

Transport en car.

7h30 : Départ de la place Burrus à Vaison-la-Romaine

Retour vers 19h30.

Déjeuner rapide au restaurant aux environs du musée.

Prix par personne : 72€

Ce prix comprend : le transport en car, les visites avec audiophones, les guides, le déjeuner avec boisson, les pourboires.

Inscription avant le 15 mars.

Nombre de places limité à 40 personnes. Enregistrement dans l'ordre d'arrivée.

Chèque à établir à l'ordre du CIC (le chèque sera débité après le 1^{er} juin).



BULLETIN D'INSCRIPTION (avant le 15 mars 2012)

SORTIE A MONTPELLIER DU JEUDI 28 JUIN

Mme, Melle, M.

Adresse :

.....

Tél : **Courriel :**@.....

s'inscrit(vent) au voyage pour personne(s).

**Chèque joint à l'ordre du CIC de 72 € par personne,
72 € x personne(s) = €**

Signature,